



CONSEIL
REGIONAL
D'ALSACE

N° CR :
16-14

Extrait des délibérations du Conseil Régional d'Alsace

Séance du 21 novembre 2014

REÇU LE

26 NOV. 2014

A LA PRÉFECTURE DE LA
RÉGION ALSACE
S.G.A.R.E.

Approbation du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

Le Conseil Régional d'Alsace, réuni le 21 novembre 2014,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

après avoir pris connaissance du rapport CRA n°16-14 du 4 novembre 2014 du Président du Conseil Régional et après avoir entendu Mme. Monique JUNG, Président et Rapporteur de la Commission « Environnement, Habitat ».

DECIDE

- **d'approuver** le schéma régional de cohérence écologique, au vu de l'avis favorable à l'unanimité et sans réserve des commissaires enquêteurs.

Strasbourg, le 25 NOV. 2014

Le Président du Conseil Régional d'Alsace,


Philippe RICHERT

Adopté à l'unanimité